

14ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 103939 | De Mme Monique Rabin (Socialiste, écologiste et républicain - Loire-Atlantique) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Affaires sociales et santé | | Ministère attributaire > Éducation nationale |
| Rubrique > santé | Tête d'analyse > enfants | Analyse > troubles dépressifs. lutte et prévention. |
| Question publiée au JO le : 25/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Monique Rabin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les troubles dépressifs chez l'enfant et l'adolescent. Ce problème de santé, longtemps ignoré, toucherait entre 2 % et 3,5 % des jeunes enfants et 14 % des adolescents. Lié notamment à des problèmes scolaires, familiaux et personnels, cette maladie s'accompagne souvent d'un état de tristesse durable, d'isolement, de problèmes scolaires supplémentaires, de mutilations physiques, voire de tentatives de suicide. Prévention, vigilance et écoute restent les meilleurs outils afin de repérer les enfants à risque et d'éviter le traitement par médicaments antidépresseurs et les risques d'abus qui leur sont liés. En particulier, l'école a un vrai rôle de prévention à jouer. Des associations se mobilisent également pour informer et former le grand public et les professionnels sur la question du bien-être des enfants et de l'importance de l'écoute active des jeunes. Aussi, elle lui demande ce qu'entend faire le Gouvernement sur ce sujet, en particulier sur la formation à destination du personnel éducatif.